



Formation Spécialisée du CSA d'administration centrale Déclaration liminaire

Paris, le 26 mars 2025

Monsieur le Président,

Dans un contexte compliqué pour l'ensemble des agents publics qui font face une fois de plus à des réformes portant atteinte à leurs droits, vous réunissez ce jour les organisations représentatives pour la formation spécialisée du CSA de l'administration centrale.

MOBILISATION DU 3 AVRIL

Ainsi, l'**UNSa Justice SG AC** ne peut passer sous silence la mesure en vigueur depuis le 1^{er} mars, qui sanctionne financièrement tous les agents publics en arrêt de maladie ordinaire.

En effet, malgré l'opposition unitaire des organisations syndicales ministérielles, le gouvernement a fait passer en force des textes visant à pénaliser à hauteur de 10% de leur salaire brut, l'ensemble des agents publics sur les 90 jours pendant lesquels leur traitement était jusqu'alors maintenu en totalité. Et que dire du gel des salaires et de la suppression de la GIPA ou encore du report de l'âge de la retraite à 64 ans ? C'est inacceptable !

Fidèles à nos valeurs, l'**UNSa Justice SG AC** sera présente et mobilisée aux côtés des agents du secrétariat général pour défendre nos droits fondamentaux.

MAYOTTE ET LA REUNION

Par ailleurs, notre organisation syndicale qui continue à soutenir nos collègues de Mayotte, souhaite saluer la qualité du travail des agents du pôle PSOC et des équipes de la Fondation d'Aguesseau qui ont permis d'apporter une aide financière rapide et vitale aux familles sinistrées. A cet égard, l'**UNSa Justice SG AC** tient aussi à saluer le secrétaire général adjoint qui a tenu ses engagements et a permis le déblocage de crédits d'aides d'urgence dans un contexte budgétaire plus que contraint.

Notre organisation n'oublie pas non plus nos collègues de la Réunion ainsi que leur famille qui vivent encore des moments difficiles.

MEDECINE DE PREVENTION

S'agissant de la médecine de prévention, bien que des permanences médicales ont été mises en place au secrétariat général, l'**UNSa Justice SG AC** déplore qu'il n'y ait toujours pas de médecin ni d'infirmière du travail recrutés. Nous souhaitons avoir des précisions sur l'état d'avancement de ces recrutements qui sont une priorité pour notre organisation syndicale.

SOUFFRANCE AU TRAVAIL

En effet, la présence quotidienne d'une équipe de médecine de prévention est essentielle pour les agents car beaucoup d'entre eux sont en situation de grande souffrance.

Certains sont confrontés à des managers cyclothymiques, irascibles qui les dévalorisent et les convoquent pour un oui ou pour un non. D'autres collègues doivent faire avec des consignes peu claires ou contradictoires, des plannings incohérents, une communication peu transparente et un manque criant de reconnaissance malgré un investissement sans faille.

Ces pratiques malveillantes sont les principales raisons du nombre de postes vacants et du manque d'attractivité et ce n'est pas une énième réforme des services qui règlera la situation des agents en état de maltraitance, n'en déplaise à la DAP même si elle reste persuadée qu'une clarification et une meilleure répartition des missions vont tout solutionner. Une hirondelle ne fait pas le printemps et il reste beaucoup à faire pour que la sérénité soit de retour sur nos lieux de travail.

SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Lors de la formation spécialisée du 2 juillet dernier, **l'UNSa Justice SG AC** vous alertait et vous demandait une intervention rapide s'agissant du système d'air conditionné du bâtiment Olympes de Gougues car un très grand nombre d'agents travaillait dans des bureaux à la chaleur suffocante. Alors que vos services nous avaient répondu que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes et que très bientôt tout serait résolu, force est de constater que rien n'a changé.

Au contraire, c'est de pire en pire et le quotidien des agents travaillant sur les 2 sites du millénaire est de plus en plus difficile, leur situation pose problème en termes de santé et sécurité au travail. Ces bâtiments récents sensés assurer un confort certain ont des systèmes de ventilation et de filtration de l'air qui produisent des résultats incohérents : une chaleur excessive en été et un froid intense en hiver.

En effet, les nombreux dysfonctionnements des télécommandes de contrôle rendent impossible l'arrêt d'air froid sur la tête des agents pendant les mois d'hiver et l'absence d'air frais pendant les mois d'été. Si on ajoute à cela le manque de réactivité des sociétés de maintenance et des systèmes de filtrages de l'air plus que douteux, comment voulez-vous que les personnels ne tombent pas malades ? Les collègues en ont assez de travailler dans un bureau à 11°C l'hiver et 30°C voire plus l'été !

Aussi Monsieur le Président, **l'UNSa Justice SG AC** vous sachant vous et vos équipes soucieux de la santé des agents, vous demande que vous vous empariez du sujet et qu'un point nous soit présenté lors de la prochaine instance sur les actions réalisées.



Paris, le 26 mars 2025

La Secrétaire générale
Sandrine DEBATS

On n'en fera jamais **assez** pour vous !



mail : synd-unsajustice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09